

2022-0975

2022-03-04

Poudre d'acide borique sous pression
PERMA-DUST^{MD}
Marque Prescription Treatment^{MD}

TUE : Fourmis, punaises des lits, psokes, centipèdes, lépidoptères du chocolat, tétranyques du trèfle, coquerelles, grillons, dermestidés, stégobies des pharmacies, forficules, thermobies, tribolium de la farine, charançons du blé, pyrales indiennes de la farine, millipèdes, cloportes vulgaires, lépismes argentés, cloportes communs et araignées

POUR UTILISATION DANS ET AUTOURS DES : Appartements, maisons, hôpitaux, hôtels, aires de stockage des aliments, aires des produits incoestibles des abattoirs, entreprises de transformation des produits alimentaires, motels, maisons de soins infirmiers, restaurants et autres établissements de manipulation des aliments, supermarchés, matériel de transport (autobus, navires, bateaux, trains, aéronefs) et entrepôts et autres immeubles commerciaux et industriels. Ne pas utiliser dans les cabines d'avion

COMMERCIAL

GARANTIE : Acide borique35,5 %

NO D'ENREGISTREMENT : 27023 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



ATTENTION – EXPLOSIF

IRRITANT CUTANÉ
CONTENU SOUS PRESSION
NE PAS UTILISER EN PRÉSENCE D'ÉTINCELLES OU D'UNE FLAMME NUE
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 227 à 255 grammes

EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER,
APPELLEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1-800-454-2673

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifce A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
Tél. No. 1-877-371-2273

POUR LE DÉTAIL DU MODE D'EMPLOI, VOIR LA BROCHURE
À L'INTÉRIEUR DE LA BOÎTE.

2022-0975

2022-03-04

PRESCRIPTION TREATMENT et PERMA-DUST sont des marques déposées de BASF Corporation, utilisées avec permission par BASF Canada Inc.

2022-0975

2022-03-04

MODE D'EMPLOI

Avant l'emploi, bien agiter jusqu'à ce que la bille de l'agitateur cliquette. Pour obtenir des résultats optimaux, toujours tenir le contenant à la verticale. Ne pas pulvériser sur le plastique, les surfaces peintes ou vernies, ou directement dans de l'équipement électronique, comme les radios, les téléviseurs, les ordinateurs, les téléphones, etc., dans les endroits où le résidu de poudre peut encrasser ou court-circuiter les contacts et les circuits électriques. Ne pas se servir du produit pour des pulvérisations d'ambiance. Ne pas laisser de dépôt sur des surfaces exposées.

Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques et un masque antipoussières N95 (au minimum) approuvé par le NIOSH et qui est correctement ajusté lors du mélange et du chargement de produits en poudre contenant du bore.

Toute poussière visible doit être enlevée ou essuyée après l'application dans les vides.

COMMENT UTILISER LE SYSTÈME D'INJECTION BASF CRACK AND CREVICE^{MD}

Utiliser la poudre d'acide borique sous pression PERMA-DUST de marque Prescription Treatment avec les tubes d'injection et l'actionneur inclus. Injecter la poudre d'acide borique sous pression PERMA-DUST de marque Prescription Treatment dans les fentes et les fissures ou dans les espaces vides où les insectes peuvent se réfugier, vivre et se reproduire. Placer la pointe de l'injecteur dans les fentes, les fissures, les trous ou toutes autres petites ouvertures. Pulvériser le produit pendant environ une seconde. Déplacer la pointe de l'injecteur le long des fissures en appliquant le produit à raison de 0,9 m/sec. Dans les espaces vides fermés, calculer le volume du vide et appliquer le produit à raison de 3 à 5 sec/0,08 m³. Dans les espaces vides fermés, percer des petits trous d'accès. Il peut être nécessaire de percer plusieurs trous dans le cas d'un espace vide long. Répéter au besoin. Le produit peut laisser un résidu blanc. On peut normalement enlever le résidu avec un linge ou une éponge humide.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Appliquer ou utiliser seulement dans les zones inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie.

Ne pas appliquer dans le cadre d'un traitement généralisé.

DANGER : Nocif si absorbé par la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques ainsi qu'un respirateur avec une cartouche contre les vapeurs organiques approuvée par NIOSH/MSHA/BHSE muni d'un préfiltre contre les pesticides ou avec une boîte filtrante approuvée par NIOSH/MSHA/BHSE contre les pesticides lors de l'application et du nettoyage. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation du produit.

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE : Contenu sous pression. Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chauffées. Ne pas percer ni incinérer le contenant. L'exposition à des températures supérieures à 54°C peut faire éclater le contenant. Ne pas contaminer l'eau,

2022-0975

2022-03-04

les aliments pour humains ou pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit. Ne pas pulvériser sur le plastique, sur les surfaces peintes ou vernies, ou directement dans de l'équipement électronique, comme les radios, les téléviseurs, les ordinateurs, etc.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Le produit contient des distillats de pétrole qui sont modérément à très toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. Ne pas contaminer les systèmes en question par une application directe, lors de l'élimination des déchets ou au cours du nettoyage de l'équipement.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT CUTANÉ OU AVEC LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT OCULAIRE : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un lieu frais, à l'écart de la chaleur ou d'une flamme nue.

2022-0975

2022-03-04

ÉLIMINATION

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2022-0975

2022-03-04

**Poudre d'acide borique sous pression
PERMA-DUST^{MD}
Marque Prescription Treatment^{MD}**

COMMERCIAL

GARANTIE : Acide borique35,5 %

NO D'ENREGISTREMENT : 27023 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



ATTENTION – EXPLOSIF

**IRRITANT CUTANÉ
CONTENU SOUS PRESSION
NE PAS UTILISER EN PRÉSENCE D'ÉTINCELLES OU D'UNE FLAMME NUE
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI**

CONTENU NET : 227 à 255 grammes

**EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER,
APPELLEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1-800-454-2673**

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5^e étage
Mississauga, ON L5R 4H1

Tél. No. 1-877-371-2273

PRESCRIPTION TREATMENT et PERMA-DUST sont des marques déposées de BASF Corporation, utilisées avec permission par BASF Canada Inc.

2022-0975

2022-03-04

MODE D'EMPLOI

Avant l'emploi, bien agiter jusqu'à ce que la bille de l'agitateur cliquette. Pour obtenir des résultats optimaux, toujours tenir le contenant à la verticale. Ne pas pulvériser sur le plastique, les surfaces peintes ou vernies, ou directement dans de l'équipement électronique, comme les radios, les téléviseurs, les ordinateurs, les téléphones, etc., dans les endroits où le résidu de poudre peut encrasser ou court-circuiter les contacts et les circuits électriques. Ne pas se servir du produit pour des pulvérisations d'ambiance. Ne pas laisser de dépôt sur des surfaces exposées.

Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques et un masque antipoussières N95 (au minimum) approuvé par le NIOSH et qui est correctement ajusté lors du mélange et du chargement de produits en poudre contenant du bore.

Toute poussière visible doit être enlevée ou essuyée après l'application dans les vides.

COMMENT UTILISER LE SYSTÈME D'INJECTION BASF CRACK AND CREVICE^{MD}

Utiliser la poudre d'acide borique sous pression PERMA-DUST de marque Prescription Treatment avec les tubes d'injection et l'actionneur inclus. Injecter la poudre d'acide borique sous pression PERMA-DUST de marque Prescription Treatment dans les fentes et les fissures ou dans les espaces vides où les insectes peuvent se réfugier, vivre et se reproduire.

Placer la pointe de l'injecteur dans les fentes, les fissures, les trous ou toutes autres petites ouvertures. Pulvériser le produit pendant environ une seconde. Déplacer la pointe de l'injecteur le long des fissures en appliquant le produit à raison de 0,9 m/sec. Dans les espaces vides fermés, calculer le volume du vide et appliquer le produit à raison de 3 à 5 sec/0,08 m³. Dans les espaces vides fermés, percer des petits trous d'accès. Il peut être nécessaire de percer plusieurs trous dans le cas d'un espace vide long. Répéter au besoin. Le produit peut laisser un résidu blanc. On peut normalement enlever le résidu avec un linge ou une éponge humide.

TRAITEMENTS INTÉRIEURS

CENTIPÈDES, COQUERELLES, GRILLONS, DERMESTIDÉS, FORFICULES, MILLIPÈDES, CLOPORTES COMMUNS ET ARAIGNÉES : Injecter la dose recommandée dans les fentes, les fissures et les espaces vides où les insectes peuvent se réfugier. Ces endroits peuvent inclure, sans en exclure d'autres, les ouvertures autour des tuyaux et des éviers, sous les réfrigérateurs, derrière les plinthes, les machines à laver, les cuisinières, les armoires, les égouts, les siphons de sol et les boîtes de compteurs. Répéter au besoin.

PSOQUES, THERMOBIES et LÉPISMES ARGENTÉS : Injecter dans les fentes et les fissures autour des plinthes, des dormants de portes, des bibliothèques et dans les autres aires de refuge. Répéter au besoin.

FOURMIS : Injecter dans les fentes, les fissures et les espaces vides où les fourmis se déplacent et/ou se réfugient, y compris, sans en exclure d'autres, autour des dormants de

2022-0975

2022-03-04

portes, des encadrements de fenêtre, dans les espaces vides des murs ainsi que dans les autres fentes, fissures et vides structuraux.

INSECTES NUISIBLES DANS LES PRODUITS ENTREPOSÉS (stades adulte et larvaire) – Lépidoptères du chocolat, stégobies des pharmacies, tribolium de la farine, charançons du blé, pyrales indiennes de la farine, dermestidés : Injecter dans les fentes et les fissures ainsi que dans les espaces vides où les insectes peuvent se réfugier. Les endroits infestés peuvent inclure, sans en exclure d'autres, les fentes et les fissures dans les armoires, les garde-manger, la machinerie ainsi que les espaces vides dans les murs.

PUNAISES DES LITS : Démonter le lit. Traiter les joints et les tubes s'ils sont creux, comme les tubes carrés ou ronds, et s'assurer que le cadre intérieur est traité. Les punaises peuvent aussi se réfugier ailleurs dans la chambre, à l'écart du lit. Appliquer la poudre d'acide borique sous pression PERMA-DUST de marque Prescription Treatment comme traitement des fentes et fissures ou comme traitement localisé aux tables de nuit et autres meubles dans la pièce, aux espaces vides dans les murs, au bord des tapis, aux plafonds caverneux, derrière les cadres, les plinthes et les encadrements de fenêtre ainsi que dans les autres fentes et fissures.

NE PAS APPLIQUER SUR LES MATELAS ET LA LITERIE.

APPLICATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE MANIPULATION DES ALIMENTS

Les endroits autres que les résidences privées, dans lesquels les aliments sont conservés, traités, préparés ou servis.

AIRES ALIMENTAIRES - APPLICATION LIMITÉE AU TRAITEMENT DES FISSURES ET DES FENTES SEULEMENT : Les aires alimentaires incluent entre autres les aires de réception, d'entreposage, d'emballage (mise en conserve, embouteillage, emballage, encaissage), de préparation, d'entreposage des déchets comestibles ainsi que les systèmes de traitement fermés (moulins, crémeries, huiles comestibles, sirops). Les aires de service (lorsque les aliments sont exposés et l'installation est en activité) sont aussi considérées comme des aires alimentaires.

Appliquer directement dans les fentes et les fissures ainsi que dans les espaces vides en utilisant le tube d'injection à différents points entre les divers éléments de construction, entre le matériel et les planchers, les ouvertures menant à des espaces vides et des creux dans les murs, les pieds et les bases du matériel où les insectes se cachent. Prendre soin d'éviter le dépôt du produit sur des surfaces exposées ou de libérer de la matière dans l'air. Appliquer le produit seulement lorsque les aires alimentaires ne sont pas exploitées. Avant l'application, couvrir ou retirer les produits alimentaires, le matériel de traitement des aliments, le matériel d'emballage et les ustensiles.

Éviter de contaminer les aliments pour animaux et les produits alimentaires, les ustensiles ainsi que les aires de préparation des aliments. Bien nettoyer les aires de manipulation des aliments qui sont contaminées avant de les réutiliser. Après l'application, laver toutes les surfaces qui pourraient toucher aux aliments et rincer avec de l'eau potable avant de les réutiliser pour le traitement des aliments.

2022-0975

2022-03-04

IL EST INTERDIT D'APPLIQUER LE PRODUIT DANS LES AIRES ALIMENTAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE MANIPULATION DES ALIMENTS, SAUF SI LE PRODUIT EST UTILISÉ COMME TRAITEMENT DANS LES FENTES ET LES FISSURES.

2022-0975

2022-03-04

TRAITEMENTS INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

FOURMIS CHARPENTIÈRES : Identifier la source de l'infestation ou les aires d'activité soupçonnée. Injecter le produit pendant 5 à 10 secondes dans les tunnels des insectes et les cavités. Traiter les points d'entrée ou de sortie des espaces vides, comme autour des portes, des fenêtres et des parements.

TÉTRANYQUES DU TRÈFLE : Injecter dans les fentes et les fissures ainsi que dans les espaces vides où les insectes peuvent se réfugier ou hiberner. Les aires infestées peuvent inclure, sans en exclure d'autres, les fentes et les fissures, la face arrière des parements, les espaces vides dans les murs, autour des fenêtres et des encadrements de porte.

TRAITEMENTS EXTÉRIEURS

FOURMIS, CENTIPÈDES, TÉTRANYQUES DU TRÈFLE, COQUERELLES, GRILLONS, FORFICULES, MILLIPÈDES, CLOPORTES VULGAIRES, CLOPORTES COMMUNS ET ARAIGNÉES : Traiter les fissures autour des portes et des fenêtres, la face arrière des parements ainsi que les espaces vides au niveau de la fondation, derrière les dispositifs de protection sur les plate-formes de chargement, les fissures des fondations et des planchers ainsi que les autres aires où les insectes nuisibles peuvent entrer dans le bâtiment. Répéter au besoin.

Prendre des précautions spéciales pour que tous les résidus soient hors de la portée des enfants et des animaux familiers. Éviter de contaminer les aliments pour animaux et les produits alimentaires.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Appliquer ou utiliser seulement dans les zones inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie.

Ne pas appliquer dans le cadre d'un traitement généralisé.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT CUTANÉ OU AVEC LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de

2022-0975

2022-03-04

préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2022-0975

2022-03-04

CONTACT OCULAIRE : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Le produit contient des distillats de pétrole qui sont modérément à très toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. Ne pas contaminer les systèmes en question par une application directe, lors de l'élimination des déchets ou au cours du nettoyage de l'équipement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

ÉLIMINATION

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

CRACK & CREVICE est une marque déposée de BASF Corporation, utilisée avec permission par BASF Canada Inc.